





L'album thématique sur les droits des enfants ainsi que le guide de l'enseignant sont produits par le Réseau In-Terre-Actif du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. Le Réseau In-Terre-Actif est un outil d'éducation et de sensibilisation jeunesse à la solidarité et à la citoyenneté. Il vise à susciter l'engagement des jeunes du primaire et du secondaire, ainsi que du grand public sur divers enjeux sociaux, environnementaux et internationaux. www.in-terre-actif.com

COORDONNATEUR DU PROJET

Richard Grenier

ÉLABORATION DU CONTENU

 $Sarah\ Bourdages, Javier\ A.\ Escamilla\ H.,\ Richard\ Grenier\ et\ Anick\ Michaud$

ILLUSTRATIONS

Javier A. Escamilla H.

CONCEPTION GRAPHIQUE

cubebleu.com

CORRECTION DES TEXTES

Denis Hébert, Ginette Houle

VALIDATION PÉDAGOGIQUE

Élèves et enseignants de la commission scolaire La Riveraine 2010

Pour consulter les documents de référence, visitez le site Web du Réseau In-Terre-Actif à l'adresse suivante : www.in-terre-actif.com

Cette version de l'album thématique est une réédition de l'album « Comprendre pour agir : Les droits des enfants » imprimé en 2010.









Cet album est imprimé sur du papier recyclé à $100\,\%$ et du carton recyclé à $30\,\%$

NOM ET PRÉNOM

Saviez-vous que dans certaines régions du monde, comme l'Asie du Sud-Est et l'Afrique subsaharienne, environ le tiers des enfants ne sont pas enregistrés à la naissance et ne possèdent donc pas de cartes d'identité¹?

NIVEAU SCOLAIRE

Saviez-vous que 67 millions d'enfants sur la planète, majoritairement des filles, n'ont pas accès à l'éducation²?

PASSE-TEMPS PRÉFÉRÉS

Saviez-vous que le droit qu'ont les enfants de jouer et de se reposer est un droit mondialement reconnu³?

SITES WEB FAVORIS

Saviez-vous que seulement 20% de la population mondiale a accès à un ordinateur⁴?

PAYS QUE VOUS AIMERIEZ VISITER

Saviez-vous qu'à l'heure actuelle moins de 10 % de la population mondiale peut s'offrir le luxe de voyager⁵?



SI LE MONDE ÉTAIT UN VILLAGE COMPOSÉ DE 100 HABITANTS, CE VILLAGE COMPTERAIT":

59 Asiatiques, 14 Africains, 14 Américains et 13 Européens

51 femmes et 49 hommes

60 personnes (40 hommes, 20 femmes) qui sauraient lire, écrire et compter

50 personnes qui pourraient avoir accès aux soins de santé

42 personnes qui ne boiraient jamais d'eau potable

5 enfants qui travailleraient dans des conditions d'esclavage et 1 petite fille qui serait employée de maison non rémunérée

+++++

24 personnes seulement qui pourraient avoir accès à la bibliothèque du village

2 i personnes sealement qui pour aient avon acces à la bibliothèque du village

1 personne qui pourrait aller au cinéma

1 personne qui possèderait 50% du village et de ses richesses





QUESTION

Que pensez-vous de ce monde-village? Avez-vous l'impression que les droits de tout le monde y sont respectés?



Avez-vous déjà entendu parler des droits humains? Seriezvous en mesure d'en nommer quelques-uns ou d'en décrire les principales caractéristiques? Avant de parler spécifiquement des droits des enfants, examinons un instant ce que sont les droits humains et pourquoi il est essentiel d'en assurer le respect pour permettre à l'humanité d'aller de l'avant dans un esprit de fraternité et de justice.

Les droits humains régissent la manière dont nous vivons les uns avec les autres. Ils servent aussi de points de repère pour la conduite des relations entre les individus et les gouvernements, et pour la définition de leurs obligations mutuelles. Les droits humains incluent notamment le droit à la vie, le droit d'avoir accès à de l'eau et à de la nourriture en quantité suffisante, le droit d'avoir un toit ou encore d'aller à l'école, etc.

Nous naissons tous avec ces droits. Personne ne peut nous les enlever ni les supprimer, même si des personnes, des entreprises ou des gouvernements refusent de les reconnaître ou de les protéger.



Les enfants sont des humains à part entière. Toutefois, ils sont plus fragiles que les adultes et ils ont, de ce fait, besoin d'une protection et d'une assistance particulières. C'est ce qui a amené les dirigeants du monde à reconnaître que les enfants ont des droits spécifiques qu'il faut respecter et à proclamer ces droits dans un document officiel, la **Convention** relative aux droits de l'enfant (aussi appelée Convention internationale des droits de l'enfant). La Convention a été adoptée par les Nations Unies en 1989.



SAVIEZ-VOUS QUE...?

Les droits humains, aussi appelés droits de l'homme, sont des normes qui reconnaissent et protègent la dignité de tous les êtres humains. Ils sont universels. Cela signifie qu'ils concernent toutes les personnes, peu importe leur âge (ce qui inclut donc les enfants), leur race, leur sexe, leur nationalité, leur religion et leur revenu. Ils sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme qui a été adoptée en 1948 par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le contenu de ce document international a des répercussions concrètes dans la vie quotidienne de tous les humains de la planète.

À ce jour, 192 pays ont *ratifié* ce texte. Cela les oblige à adapter leurs lois afin de les rendre compatibles avec la Convention, ainsi qu'à rendre des comptes à la communauté internationale lorsqu'ils manquent à leurs obligations. C'est la convention ratifiée par le plus grand nombre de pays de l'histoire. Malheureusement, deux pays, les États-Unis et la Somalie, n'y ont pas encore adhéré officiellement.





LES DROITS DES ENFANTS, CA CONCERNE TOUT LE MONDE

De nombreux adultes ignorent que les enfants ont des droits, définis notamment par la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Malgré sa proclamation et sa ratification par la presque totalité des pays du globe, la situation de millions d'enfants dans le monde demeure difficile.

Pensons, par exemple, aux enfants qui souffrent de pauvreté, de malnutrition, de maladies évitables ou de mauvais traitements. Essayons de nous mettre à la place de ceux et celles qui vivent dans un contexte de violence, qui n'ont pas accès à l'éducation ou qui sont victimes de discrimination.

On peut trouver des enfants aux prises avec ces dures réalités vécues aussi bien dans les *pays industrialisés* que dans les *pays en développement*. Au Nord, le respect des droits des enfants est un enjeu qui semble moins préoccupant puisque la majorité de la population a la chance de vivre dans l'abondance et le confort. Cependant, tous les enfants du monde peuvent, un jour, être victimes d'une atteinte à leurs droits et avoir besoin que l'on se mobilise pour que ceux-ci soient respectés.



Avez-vous déjà eu l'impression qu'un de vos droits n'était pas respecté? Expliquez la situation.



Il importe de rester vigilants et attentifs pour éviter que nos droits soient bafoués par des individus ou des groupes malintentionnés. Pour ce faire, nous devons être sensibilisés aux injustices que subissent les enfants d'ici et d'ailleurs. Nous devons également être bien renseignés sur nos droits afin de contribuer à améliorer la situation, au Nord comme au Sud.

NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

Au fil des pages, nous présenterons différents droits des enfants tout en essayant d'en démontrer l'importance. Nous illustrerons à l'aide d'exemples quelques-unes des conséquences du non-respect de ces droits. Vous serez également invités à poser des gestes pour changer les choses ou pour promouvoir ces droits autour de vous. Puisqu'il n'y a pas de droits sans responsabilités, chacun doit jouer un rôle.

Apprenons à connaître et à défendre nos droits. Sensibilisons-nous à la réalité des enfants d'ailleurs afin d'être solidaires envers eux.

5



LE DROIT À LA NON-DISCRIMINATION, QU'EST-CE QUE C'EST?

Dans le deuxième article de la *Convention relative aux droits* de l'enfant, les États signataires s'engagent à faire en sorte que tous les enfants du monde bénéficient des mêmes droits, peu importe leur origine, la couleur de leur peau, leur culture, leur langue ou leur sexe. Ils promettent aussi de prendre des mesures concrètes afin d'éviter que des *actes discriminatoires* aient lieu.



La discrimination consiste à isoler ou à traiter différemment certaines personnes ou certains groupes de personnes par rapport aux autres du fait qu'elles présentent ou non certaines caractéristiques. La discrimination prend souvent appui sur des *préjugés* non fondés. On discrimine donc en portant un jugement sur ceux qui sont différents de nous sans avoir cherché à les connaître.



QUESTION

Croyez-vous que les gens différents de vous ont quelque chose à vous apporter? Expliquez votre réponse.

POURQUOI CE DROIT EST-IL IMPORTANT?

Le respect de ce droit est important, car il permet de faire en sorte que tous les enfants se voient offrir des chances égales de développer leur potentiel. Il se fonde sur le principe qu'il n'existe pas d'enfants plus ou moins importants que d'autres. Le respect de ce droit garantit donc des relations humaines justes pour tous.

QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE CE DROIT N'EST PAS RESPECTÉ?

Lorsqu'on laisse libre cours à la discrimination, on ouvre la porte à toutes sortes d'injustices. Par exemple, en interdisant à un enfant de fréquenter l'école parce qu'il a un handicap, on le prive d'une éducation simplement parce qu'il est différent. De même, le traitement discriminatoire souvent réservé aux personnes immigrantes a pour effet de limiter leur accès au logement et à l'emploi. Dans les pires cas, la discrimination peut mener à commettre des actes de cruauté et même conduire au génocide.

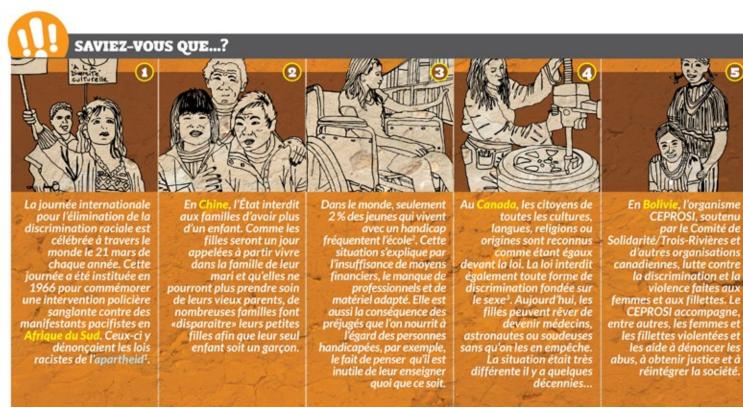
Les enfants faisant l'objet de discrimination peuvent être victimes d'*exclusion*, subir des moqueries, éprouver de la tristesse ou de la colère et perdre confiance en eux. Ils peuvent même en venir à croire qu'ils valent moins que les autres et qu'il est normal qu'ils soient traités différemment. Hélas, ce sont les filles qui sont le plus souvent victimes de discrimination. Il est donc primordial d'assurer le respect de ce droit afin de faire en sorte qu'elles puissent se développer, s'éduquer et s'épanouir au même titre que les garçons.



QUESTION

Avez-vous déjà été victime de discrimination ou connaissez-vous quelqu'un qui en a souffert? Comment se sent-on dans de pareilles situations?





NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

Les enfants ont le droit à la non-discrimination. Cela signifie qu'ils peuvent être ce qu'ils sont et qu'ils ont la possibilité de se développer dans le respect de leurs droits. En contrepartie, ils ont la responsabilité de traiter les autres de façon juste, quels que soient leur sexe, leur nationalité, leur religion ou leur milieu social. Il incombe aux gouvernements de prendre des mesures pour protéger les enfants contre toutes formes d'injustice fondées sur la discrimination. Il revient toutefois à tous les citoyens de promouvoir et de mettre en pratique les valeurs d'ouverture, d'égalité, de tolérance et de respect.

RELEVEZ LE DÉFI!

Nommez un préjugé que vous aviez auparavant et que vous avez réussi à corriger avec le temps. Expliquez pourquoi vous avez entrepris de corriger ce préjugé et de quelle façon vous y êtes arrivé. Y a-t-il un autre préjugé sur lequel vous pourriez travailler?



LE DROIT À LA VIE ET À LA SANTÉ, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le cœur de la Convention relative aux droits de l'enfant réside dans les articles 6 et 24, qui affirment le droit des enfants à une vie en santé. Le premier garantit que chaque enfant a droit à la vie et que l'État a la responsabilité d'assurer la survie et le développement de ses jeunes citoyens. Le second reconnaît le droit d'avoir accès à de l'assistance médicale, à des soins de santé et à un environnement sain. Il affirme également qu'il revient à l'État d'assurer à tous les enfants un approvisionnement suffisant en eau et en nourriture de qualité, deux éléments essentiels pour jouir d'une bonne santé.

POURQUOI CE DROIT EST-IL IMPORTANT?

Sans un état de santé minimal, la survie même de l'être humain est menacée. C'est donc le respect du droit à la vie et à la santé qui donne un sens aux autres droits inscrits dans la Convention. En effet, les enfants doivent d'abord et avant tout survivre pour pouvoir jouir des autres droits inscrits dans la Convention.

On dit souvent que les enfants représentent l'avenir de l'humanité. Si les États ont à cœur de bâtir le futur, ils doivent se doter d'un système de santé adéquat et accessible, surtout pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. Préserver la vie et la santé des enfants, c'est permettre à la société de se maintenir, de progresser et de faire des projets d'avenir.

QUESTION

À votre avis, pourquoi dit-on que les enfants sont l'avenir de l'humanité?

QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE CE DROIT N'EST PAS RESPECTÉ?

Le défaut de réunir les conditions qui favorisent le maintien d'une pleine santé peut avoir des conséquences dramatiques. La sous-alimentation, par exemple, peut entraîner un déficit de croissance, une plus grande vulnérabilité aux maladies ou même la mort. Comme ces impacts sont particulièrement marquants chez les enfants en bas âge, il est nécessaire de veiller à prendre soin de leur santé.

Malheureusement, certains considèrent la santé comme une source de profit plutôt que comme un droit fondamental. Le prix élevé des médicaments fait en sorte que des familles du Sud doivent s'endetter pour les acheter, ou carrément y renoncer par manque de moyens. Cela entraîne des décès d'enfants qui auraient pu être évités.

? QUESTION

Pensez-vous que le droit à la vie et à la santé est respecté de façon égale partout dans le monde? Expliquez votre réponse.







Chaque année, environ 9 millions d'enfants de 0 à 5 ans meurent faute d'avoir eu accès à des soins de santé de base et à une alimentation saine et suffisante¹. La situation est particulièrement alarmante dans les pays africains. En Angola, par exemple, c'est près de 18 % des enfants qui mourront avant d'avoir 5 ans, comparativement à moins de 0,5 % au Canada.



Près de la moitié des décès d'enfants en bas âge sont causés par la pneumonie, le paludisme, la diarrhée et le SIDA². Toutes ces maladies, sauf le SIDA, peuvent être soignées assez facilement et rapidement. La prévention peut aussi faire toute la différence. En 2 seulement trois enfants sur cinq ont la chance de dormir sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide, ce qui représente pourtant la meilleure mesure pour contrer le paludisme.



Certains pays ont réussi des exploits considérables au plan de l'évolution des conditions de santé des enfants. Ainsi, des campagnes de vaccination auprès des femmes enceintes et des jeunes enfants ont permis au Vietnam de réduire de 40 % son taux de mortalité infantile entre 1990 et 2008³.



mortalité infantile aussi

faible qu'au Canada⁴.

Le Comité de Solidarité/Trois-Rivières et l'organisme Kilabo ont mis sur pied un projet dans 11 communautés rurales du Mali. Celui-ci porte sur l'importance d'adopter de saines habitudes alimentaires et vise à faire connaître le moringa, plante aux vertus nutritives impressionnantes. Les femmes enceintes et les enfants qui l'intègrent à leur alimentation ont toutes les chances de vivre en meilleure santé⁵.

NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

Les enfants ont le droit à la vie et à la santé, mais ils ont en retour la responsabilité de respecter leur vie ainsi que celle des autres. Ils ont également le devoir d'éviter de poser des gestes qui nuiraient à leur santé ainsi qu'à celle des gens qui les entourent.

RELEVEZ LE DÉFI!

Écrivez un compte-rendu d'une journée typique pour vous. Tentez de déterminer quelles sont les activités qui favorisent votre santé ainsi que celles qui lui nuisent. Fixez-vous un objectif concret pour réduire au minimum les comportements qui peuvent vous être néfastes.



LE DROIT À LA PROTECTION, QU'EST-CE QUE C'EST?

Les États signataires de la *Convention relative aux droits de l'enfant* s'engagent, en vertu de l'article 19, à protéger les mineurs contre différents types d'abus tels que les mauvais traitements, les actes de violence, la brutalité et la *négligence*.

Ces États conviennent aussi de prendre des mesures pour prévenir la maltraitance des enfants et assurer la prise en charge des jeunes qui en sont victimes. Ils sont notamment tenus d'établir et de faire appliquer des règlements conçus pour éviter que les enfants soient victimes d'exploitation sexuelle et de **trafic humain**, de torture, de formes de travail nuisibles, etc.

??? QUESTION

Vers quel(s) organisme(s) ou personne(s)-ressource(s) te tournerais-tu si tu étais victime ou témoin de mauvais traitements infligés à un enfant?

POURQUOI CE DROIT EST-IL IMPORTANT?

Il est fondamental d'assurer le respect de ce droit parce que plusieurs formes d'abus sont encore très courantes à notre époque. Les plus jeunes n'ont généralement ni les mots, ni le courage, ni la possibilité de dénoncer la cruauté à laquelle ils sont confrontés. Ils ignorent aussi quelles sont les ressources qui pourraient leur permettre de révéler l'exploitation dont ils sont victimes. Pour des adultes malintentionnés, les enfants sont donc faciles à influencer et à manipuler. Il est essentiel de les protéger contre ces personnes et de leur porter secours lorsqu'ils en deviennent les victimes.

QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE CE DROIT N'EST PAS RESPECTÉ?

Les personnes qui ont été agressées sexuellement, maltraitées ou exploitées durant l'enfance risquent d'en garder de graves séquelles à long terme. Elles peuvent, entre autres, souffrir d'un manque d'estime de soi et avoir de la difficulté à faire confiance aux adultes. Elles risquent également de reproduire les mauvais traitements qu'elles ont subis sur leur entourage. Enfin, si l'on ne met pas tout en œuvre pour sortir les enfants des mains de ceux qui les maltraitent, on laisse entendre que le fait d'abuser des enfants est acceptable et ne mérite pas d'être *sanctionné*.

? QUESTION

Si tu apprenais qu'une personne de ton entourage est victime de mauvais traitements ou d'une forme de violence (physique, verbale, sexuelle), comment réagirais-tu?







occupent présente a environ 215 millions le nombre d'enfants qui occupent présentement un travail, la majorité d'entre eux à temps plein¹. Ces enfants sont exposés aux pires formes d'exploitation et ils sont souvent forcés d'utiliser des machines et des matières dangereuses. De plus, nombre d'entre eux gagnent leur vie en pratiquant des activités illicites comme le trafic de drogue et la prostitution.

En Haïti, l'exploitation des jeunes filles est un phénomène très répandu.
On y dénombre des centaines de milliers de restaveks, ces jeunes esclaves qui travaillent dans la capitale pour des familles fortunées qui leur promettent faussement de payer leurs frais de

scolarisation. Ces fillettes,

ans, sont souvent victimes

parfois âgées d'à peine 5

de violence physique et

psychologique2.

La traite des enfants existe dans plusieurs régions du monde. Pour quelques dollars, des mineurs sont

La traite des enfants existe dans plusieurs régions du monde. Pour quelques dollars, des mineurs sont vendus et condamnés à un esclavage dégradant. En Indonésie, par exemple, on note une hausse du nombre d'enfants vendus par leurs parents afin d'assurer la survie du reste de la famille. Les parents ignorent que les jeunes sont ensuite forcés de se prostituer dans des pays où ils ne connaissent personne et dont ils ne maîtrisent pas la langue³.



Au Canada, on estime qu'un enfant sur huit, ce qui représente environ 900 000 enfants, expérimentera, au cours de sa vie, des épisodes de violence physique, psychologique, sexuelle ou autre⁴.



L'organisme haïtien Kay Fanm œuvre à la promotion des droits des femmes et des fillettes. Grâce à son centre de réhabilitation Reviv, Kay Fanm accueille des victimes de violence sexuelle et leur offre un accompagnement psychologique, des soins médicaux et des services juridiques. Reviv permet aux jeunes haïtiennes maltraitées de surmonter leurs traumatismes et de réintégrer la société⁵.

NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

Pour les enfants, le droit à la protection a comme *contrepartie* la responsabilité de ne pas faire subir de mauvais traitements à ceux qui les entourent, notamment aux plus jeunes qu'eux. Il n'est jamais acceptable d'exploiter ou de maltraiter ses semblables, à petite comme à grande échelle.

Il revient aux gouvernements d'adopter et de faire respecter des lois interdisant clairement les pratiques qui portent préjudice aux enfants. Les entreprises doivent pour leur part éviter de considérer les enfants comme une main-d'œuvre bon marché. À cet égard, les consommateurs du monde entier ont

également un rôle à jouer en évitant d'acheter les produits ou les services offerts par les entreprises qui exploitent les enfants.

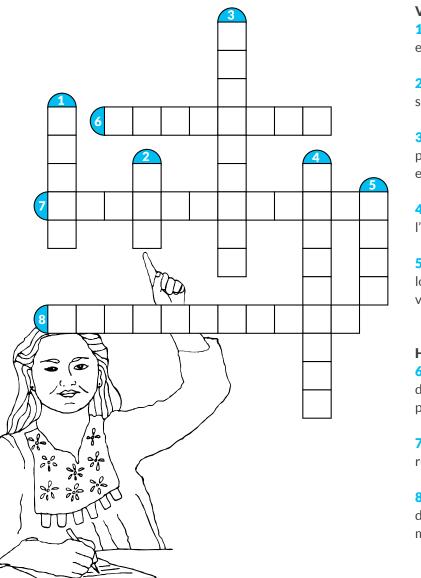
RELEVEZ LE DÉFI!

Créez un slogan original afin de sensibiliser votre entourage au droit des enfants à la protection.



MOT-MYSTÈRE

Trouve les réponses à l'aide de la définition et inscris-les au bon endroit dans la grille.



VERTICAL

- **1.** Les _____ antipersonnel sont des armes que l'on enfouit dans le sol et qui explosent si l'on marche dessus.
- 2. Un des éléments essentiels au maintien de la vie et de la santé des humains. _ _ _ _
- **3.** Cette maladie, que l'on appelle aussi malaria, est l'une des principales causes de décès d'enfants en bas âge dans les pays en développement.
- **4.** Environ 60 % des enfants qui n'ont pas accès à l'____ sont des filles.
- **5.** Le droit des enfants à un niveau de vie décent est respecté lorsqu'ils peuvent disposer, entre autres, de nourriture, de vêtements et d'un ___ _ au-dessus de leur tête.

HORIZONTAL

- **6.** Une des façons les plus efficaces de stopper la discrimination est de laisser tomber nos ______ pour adopter une attitude d'ouverture à l'autre.
- 7. Nom que l'on donne à un jeune de moins de 18 ans qui est recruté par un groupe armé.



ASSOCIATIONS

Associe les mises en situation suivantes avec le droit qui est bafoué.

- 1. Charline, 11 ans, est une Québécoise d'origine chinoise. Elle n'aime pas aller à l'école parce que les autres élèves rient de ses yeux bridés et des livres qu'elle lit en mandarin. Ils disent que ce ne sont que des blagues mais pour Charline, ces paroles sont très blessantes.
- 2. Arun, Birman de 8 ans, adore le sport. Malheureusement, il lui est impossible d'aller jouer librement sur le terrain de football de son village puisque des mines antipersonnel y sont enfouies, menaçant d'exploser à tout moment.
- 3. Mariama est inquiète. Elle a remarqué que sa petite sœur de 2 ans, Téné, est devenue faible et a beaucoup maigri dans les derniers mois. Elle craint qu'il lui arrive le même sort qu'à leur frère, Souleymane, qui est décédé d'une maladie inconnue à l'âge d'à peine 7 mois.
- **4.** Depuis la mort de ses parents, Gilberto, 6 ans, vend des journaux dans les rues de Rio de Janeiro, sa ville natale. S'il ne vend pas assez, le propriétaire du journal n'hésite pas à le frapper ou même, à le priver de salaire.
- **5.** Pour Nora, la vie dans le dépotoir de Managua, capitale du Nicaragua, est une lutte quotidienne. Elle doit se nourrir, se vêtir et se loger à partir de ce qu'elle trouve dans les déchets. Elle ne sait pas si elle arrivera à quitter le dépotoir et à améliorer ses conditions de vie un jour.
- **6.** Pour Abdel, les mathématiques étaient une véritable passion. Il est triste que le toit de l'école qu'il fréquentait se soit effondré parce que maintenant, puisque l'école est fermée, il doit rester au village et travailler dans les champs avec ses frères aînés.
 - A. Droit à la vie et à la santé
 - B. Droit à l'éducation
 - C. Droit à la protection
 - D. Droit de vivre en paix
 - E. Droit à la non-discrimination
 - F. Droit à un niveau de vie décent

TESTE TES CONNAISSANCES!

Trouve les réponses aux questions suivantes à l'intérieur des pages de l'album.

- **1.** Quelles conséquences peuvent avoir l'exploitation ou les mauvais traitements, physiques et psychologiques, pour les mineurs qui en sont victimes?
- **2.** Sur la planète, à combien peut-on évaluer le nombre d'enfants qui doivent survivre avec moins d'un dollar par jour?
- **3.** Nommez quelques caractéristiques sur lesquelles les gens peuvent se baser, sans motifs valables, pour discriminer des groupes ou des individus?
- **4.** Quel est le droit reconnu par les articles 28 et 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant?
- **5.** Pourquoi le droit à la vie et à la santé est-il considéré comme étant le droit le plus important de la Convention?
- **6.** Les enfants ont le droit de vivre dans un environnement paisible et sans violence. En lien avec ce droit, quelle responsabilité les enfants doivent-ils également assumer?



LE DROIT À UN NIVEAU DE VIE DÉCENT, QU'EST-CE QUE C'EST?

Conformément à l'article 27 de la Convention relative aux droits de l'enfant, les États signataires reconnaissent le droit de tous les enfants d'évoluer dans un environnement et des conditions décentes. Alors que le droit à la vie et à la santé concerne la survie biologique des enfants, le droit à un niveau de vie décent renvoie au maintien de conditions de vie qui dépassent la simple subsistance : un toit au-dessus de sa tête, des vêtements adéquats, une nourriture saine et en quantité suffisante, etc. Tout enfant doit bénéficier au minimum d'une qualité de vie qui lui permet de grandir et de se développer sur tous les plans.

POURQUOI CE DROIT EST-IL IMPORTANT?

Les enfants ont non seulement le droit de vivre, mais ils doivent aussi pouvoir bénéficier de conditions de base afin de mener une existence digne et décente. Leur vie ne doit pas se résumer à une lutte quotidienne pour la survie.

La reconnaissance du droit à un niveau de vie décent témoigne d'une préoccupation pour les valeurs d'égalité et de justice sur notre planète. Comment peut-on accepter que certains vivent dans l'abondance et gaspillent des ressources, tandis que d'autres, y compris des enfants, doivent se battre pour obtenir le strict minimum? Le respect du droit à un niveau de vie décent constitue un pas vers un monde plus juste et plus solidaire pour tous, même les plus petits.





QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE CE DROIT N'EST PAS RESPECTÉ?

Un enfant dont la famille n'a pas les ressources financières suffisantes pour lui assurer des conditions de vie décentes connaîtra toutes sortes de souffrances physiques et morales.

Par exemple, le fait de ne pas pouvoir manger à sa faim ou de ne pas avoir accès à des vêtements chauds pourra entraîner de graves problèmes de santé tels que les maux de tête, les retards de croissance, l'hypothermie, le stress, etc. Ces problèmes nuisent au bon développement de l'enfant.

???

QUESTION

Si on vous annonçait aujourd'hui que vous deviez abandonner l'école pour aller travailler afin de répondre à vos besoins (manger, vous vêtir, vous loger, etc.), comment réagiriez-vous?

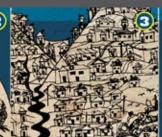




En 2005, l'UNICEF estimait que la moitié des naissances n'étaient pas enregistrées dans les pays du Sud. Des millions de personnes ne possèdent donc pas de papiers d'identité et ne bénéficient pas des services de santé et de protection sociale offerts par l'État. Depuis quelques années, des pays tels que le Burkina Faso mènent des campagnes d'enregistrement afin d'intégrer ces enfants «invisibles» à la société¹.



Dans les pays en développement, environ 600 millions d'enfants vivent avec moins d'un dollar par jour. Cela représente, dans ces pays, près d'un enfant sur trois, habituellement âgé de moins de 5 ans². Au Yémen, considéré comme l'un des pays les plus pauvres de la planète³, le taux de malnutrition des enfants est très élevé et les conditions de vie de plusieurs d'entre eux restent pénibles.



À Lima, capitale du Pérou, des milliers d'enfants s'entassent avec leurs familles dans ce que l'on appelle des bidonvilles. Il va sans dire que les conditions de vie dans ces quartiers sont des plus difficiles. Les enfants sont confrontés à d'importants problèmes liés à la pauvreté, comme le logement précaire, la malnutrition, les problèmes de santé et d'éducation et de mauvaises conditions d'hygiène.



Malgré le fait que le Canada soit considéré comme étant l'un des pays les plus prospères de la planète, on estime qu'environ 10 % des enfants canadiens vivent en situation de pauvreté. Ce chiffre atteint 25 % chez les enfants issus de communautés autochtones¹.



Sachant qu'une alimentation saine et suffisante est essentielle pour le développement et la croissance, le Club des petits déjeuners du Québec offre des petits déjeuners gratuitement à 18 000 élèves dans près de 300 écoles de la province, et ce, à chaque jour de classe de l'année. Les services offerts par le Club favorisent le bien-être et la réussite scolaire des enfants québécois⁵.

NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

Les enfants ont le droit à un niveau de vie décent, suffisant pour permettre leur développement physique, mental, spirituel, moral et social. Ce sont les parents ou les personnes ayant la charge de l'enfant qui sont responsables d'assurer les conditions de vie nécessaires à son développement. Il peut toutefois arriver que ces adultes évoluent eux-mêmes dans des conditions difficiles et qu'ils soient incapables de donner à leur famille les éléments dont elle a besoin.

C'est pourquoi, dans ce contexte, il est essentiel que les gouvernements prennent la relève et mettent en place des programmes sociaux propres à assurer un niveau de vie minimal aux plus démunis, surtout en ce qui a trait à l'alimentation, aux vêtements et au logement.

RELEVEZ LE DÉFI!

Indiquez ce dont vous avez personnellement besoin pour vivre dans des conditions de vie décentes. Énumérez également quelles sont, parmi les choses que vous possédez, celles qui ne sont pas nécessaires pour vivre décemment.



LE DROIT À L'ÉDUCATION, QU'EST-CE QUE C'EST?

Les articles 28 et 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant établissent le droit de tous les enfants du monde à l'éducation. Cela signifie que peu importe le lieu de notre naissance ou notre condition économique, nous avons tous, filles comme garçons, le droit d'aller à l'école et d'y recevoir une formation de qualité adaptée à notre âge et à nos capacités.

Les États qui ont signé la Convention s'engagent à rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous. Ils conviennent également d'accorder une aide financière aux personnes qui, par manque de moyens, ne sont pas en mesure de poursuivre leurs études après ce niveau. Ils doivent enfin s'assurer que les écoles sont en bonne condition et accessibles.

POURQUOI CE DROIT EST-IL IMPORTANT?

L'éducation ne permet pas seulement d'accumuler des connaissances, elle vise aussi à faire en sorte que chacun puisse s'épanouir et se développer. Grâce à l'école, nous pouvons en apprendre davantage sur notre histoire, sur les valeurs de notre société et sur ce qui se passe sur la planète.

Nous pouvons aussi y développer un esprit critique par rapport au monde qui nous entoure et y acquérir les connaissances nécessaires pour forger notre propre opinion et mieux comprendre les décisions qui sont prises dans notre environnement.

???

OUESTION

Nomme trois raisons pour lesquelles tu aimes aller à l'école.

QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE CE DROIT N'EST PAS RESPECTÉ?

On compte à l'heure actuelle sur la planète des millions d'enfants qui ne vont pas à l'école. Pour eux, cette situation peut constituer un obstacle important. Lorsqu'on ne maîtrise pas la lecture et l'écriture, par exemple, il est difficile de se renseigner sur les sujets qui nous concernent et nous intéressent ou, plus tard, de se trouver un emploi.

De plus, comment défendre nos droits face aux injustices si l'on n'est pas en mesure de bien comprendre l'information qui nous est transmise ou d'utiliser les technologies comme Internet?

???

QUESTION

À votre avis, pourquoi autant d'enfants dans le monde n'ont-ils pas accès à l'éducation?







Dans le monde, on estime que 60 % des enfants qui ne vont pas à l'école sont des filles¹. Au Pakistan, par exemple, de nombreuses filles n'ont pas accès à l'école et elles doivent travailler au champ, faire la cuisine ou s'occuper de leurs plus jeunes frères et sœurs.



Dans certains pays, tels que le Nicaragua, les enfants doivent parfois se déplacer pendant des heures à pied, à cheval ou en autobus pour se rendre à l'école la plus proche. Dans d'autres cas, les écoles tombent en ruine ou sont carrément inexistantes, faute d'argent du gouvernement.



L'analphabète du nouveau millénaire n'est plus seulement celui qui ne sait ni lire ni écrire, mais aussi la personne qui n'achète jamais un journal, qui ignore ce qu'est une base de données, qui n'est pas en mesure d'utiliser un ordinateur ou de se connecter à Internet. Au Botswana, comme dans bien des pays africains, très peu d'enfants ont accès à Internet².



Au Canada, les lois de la majorité des provinces stipulent que les enfants doivent aller à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. De plus, les études primaires et secondaires sont accessibles à tous à faible coût. Cependant, près de 10 % des élèves décrochent avant d'avoir atteint cet âge minimal³.



Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, a mis en place un projet qui vise à améliorer les conditions d'apprentissages dans 500 écoles de quatre régions du Sénégal, en Afrique de l'Ouest¹.

NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

Les enfants disposent du droit à l'éducation, mais ils ont en retour la responsabilité de travailler à l'école, de faire leurs devoirs et de respecter leurs enseignants, leurs camarades ainsi que le matériel scolaire.

Les parents ont aussi leur rôle à jouer : ils doivent inscrire leurs enfants à l'école, les accompagner dans leurs apprentissages et les supporter lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

RELEVEZ LE DÉFI

Si vous étiez ministre de l'Éducation, quels changements apporteriez-vous au système d'éducation québécois? Faites valoir vos idées auprès de vos camarades.



LE DROIT DE VIVRE EN PAIX, QU'EST-CE QUE C'EST?

L'article 38 de la Convention relative aux droits de l'enfant énonce que les droits des enfants doivent être respectés même en période de guerre ou de conflit armé. Les enfants ont le droit d'être protégés et de vivre dans un environnement pacifique, même si les adultes ont décidé de régler leurs conflits par la voie de la violence. Le même article stipule qu'il est interdit de forcer un jeune de moins de 15 ans à s'enrôler dans une force de combat ou à prendre les armes pour se battre.



QUESTION

Indiquez des façons de régler les conflits sans avoir recours à la violence.



POURQUOI CE DROIT EST-IL IMPORTANT?

L'utilisation de la violence n'est jamais une façon appropriée de régler les conflits, que ce soit à petite ou à grande échelle. Si certains adultes tentent de résoudre leurs différends par les armes, les enfants ne doivent en aucun cas en payer le prix. N'oublions pas que les enfants sont des personnes plus fragiles et moins aptes à se protéger en cas de conflits armés.

QU'ARRIVE-T-IL LORSQUE CE DROIT N'EST PAS RESPECTÉ?

De nombreux conflits armés font rage dans le monde et ils ont des conséquences désastreuses pour les enfants. Ceux-ci risquent d'être blessés, de devenir handicapés ou de trouver la mort. Ils peuvent aussi éprouver de la peur, de la colère, de la tristesse et du stress en raison de la destruction de leur environnement, de la mort ou des blessures que subissent leurs êtres chers.

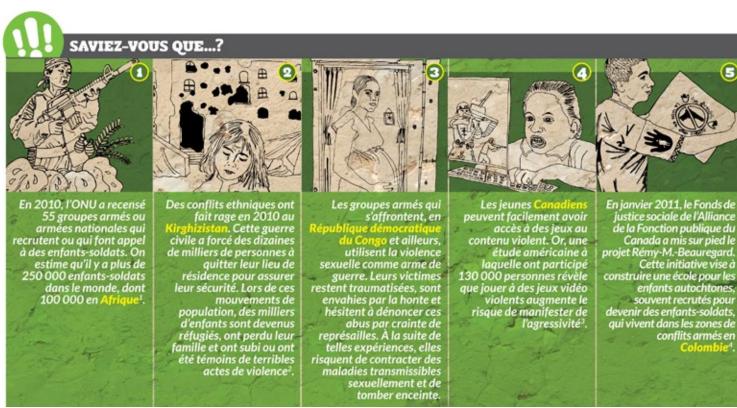
Il peut arriver que certains doivent se déplacer vers des camps de réfugiés. D'autres, surtout des garçons, sont enrôlés malgré eux et deviennent des enfants-soldats, que l'on force à commettre les pires atrocités. Les jeunes filles, quant à elles, peuvent devenir des esclaves sexuelles mises à la disposition des combattants, et il est fréquent qu'elles mettent au monde des enfants issus de la violation de leur corps. La guerre n'enlève pas seulement des vies: elle vole l'enfance de milliers de jeunes innocents partout sur la planète.



QUESTION

Mettez-vous dans la peau d'un enfant qui vit dans une zone de guerre. Décrivez les sentiments qui vous habitent.





NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS

Les enfants ont le droit de vivre en paix et d'être protégés lors des conflits armés, mais ils ont également la responsabilité de régler leurs différends avec les autres de manière non violente.

La responsabilité de protéger les enfants lors d'un conflit armé revient évidemment aux gouvernements des pays où se déroulent les combats. Malheureusement, dans la réalité, ce sont souvent les États eux-mêmes qui menacent la vie de leurs propres citoyens. De nombreuses organisations internationales sont toutefois présentes sur le terrain pour tenter de limiter les dégâts et d'aider les populations locales à reprendre leur vie en main.

RELEVEZ LE DÉFI!

Écrivez une lettre au premier ministre du Canada pour lui demander de vous expliquer quelles sont les initiatives mises en œuvre par le gouvernement canadien afin de promouvoir la paix dans le monde. Profitez de l'occasion pour lui faire part de vos propres suggestions.



En ratifiant la Convention relative aux droits de l'enfant, un gouvernement s'engage à permettre à tous les jeunes de moins de 18 ans, sans exception, de jouir des droits qui y sont énoncés.

Malheureusement, comme vous avez pu le constater au fil des pages de cet album, les droits de nombreux enfants sur la planète ne sont pas respectés. Certains naissent dans des situations de pauvreté, de guerre ou avec des caractéristiques qui rendent leur parcours plus ardu. D'autres habitent loin des écoles, des hôpitaux ou des ressources (eau potable, terres fertiles, etc.) qui pourraient contribuer à améliorer leurs conditions de vie au quotidien.



En tant qu'enfants, vous pouvez exiger, particulièrement des adultes et des gouvernements, la reconnaissance et la protection de vos droits. Toutefois, vous avez personnellement à vous responsabiliser face à ceux-ci.

Cette prise de responsabilité, vous pouvez l'exprimer de diverses façons dans le cadre de la vie de tous les jours, notamment:

- en réglant les conflits par des voies pacifiques plutôt qu'en utilisant la violence;
- en laissant tomber les préjugés pour vous ouvrir aux différences, ici comme ailleurs;
- en évitant de faire aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fasse;
- en prenant soin de la santé de la planète et de votre propre santé en adoptant de saines habitudes de vie;
- en profitant de la possibilité qui vous est offerte d'étudier pour vous épanouir et vous développer;
- en évitant d'encourager des entreprises qui exploitent des gens, dont des enfants;
- en mettant en œuvre des initiatives de partage et de solidarité avec les jeunes du monde qui sont dans le besoin ou qui manquent de ressources.

Ces quelques pistes d'action, en apparence toutes simples mais parfois difficiles à mettre en pratique, peuvent faire une différence. Les enfants sont le présent et le futur de l'humanité. Ensemble, défendons leurs droits.





ACTES DISCRIMINATOIRES

Actes qui créent une distinction entre des groupes ou des personnes en se basant sur certains critères.

APARTHEID

Système politique raciste qui discriminait les populations de couleur en Afrique du Sud de 1948 à 1991.

BAFOUER

Ridiculiser, ne pas respecter quelqu'un ou quelque chose.

BIDONVILLE

Regroupement d'abris et de constructions sommaires où les gens vivent dans des conditions très difficiles, le plus souvent en périphérie de grandes villes.

CONTREPARTIE

Ce qui sert à équilibrer ou que l'on fournit en échange de quelque chose.

CONVENTION

Accord passé entre des entités internationales afin de produire des effets juridiques. La mise en application de son contenu devient généralement obligatoire pour ceux qui y adhèrent.

DIGNITÉ

Respect mérité par quelqu'un. Sentiment de valeur, d'humanité et de considération qu'une personne ressent à son propre égard.

EXCLUSION

Action de tenir quelqu'un ou quelque chose à l'écart.

GÉNOCIDE

Crime visant à détruire totalement ou partiellement un groupe de personnes sur la base de leur nationalité, ethnie, race ou religion.

HYPOTHERMIE

Abaissement de la température du corps sous la normale.

ILLICITE

État de ce qui est interdit par la loi ou les règles de la morale.

MORTALITÉ INFANTILE

Nombre d'enfants qui décèdent pendant leur première année de vie (généralement calculée par tranches de 1000 naissances).

NÉGLIGENCE

Manque de soin dans l'exécution d'une tâche.

PALUDISME

Maladie transmise par un moustique des régions chaudes et marécageuses. Aussi appelée « malaria ».

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Expression désignant généralement les pays du Sud, caractérisés par une pauvreté répandue, une répartition de la richesse inégale et des services publics inadéquats.

PAYS INDUSTRIALISÉS

Expression désignant généralement les pays du Nord, caractérisés par un niveau de vie très élevé, une abondance de produits et de services et une richesse globale importante.

PRÉIUGÉS

Jugements sur une personne ou une chose formés à l'avance selon des critères personnels non objectifs et non vérifiés.

RATIFIER

Confirmer ce qui a été dit ou fait, le reconnaissant comme valide et opérationnel.

SANCTIONNER

Punir.

TRAFIC HUMAIN

Commerce illicite et souvent clandestin de personnes humaines.



ARTICLE 1

DÉFINITION DE L'ENFANT

La Convention te concerne si tu as moins de 18 ans (sauf si ton pays t'accorde la majorité plus tôt).

ARTICLE 4TU AS DROIT À L'EXERCICE DE TES DROITS

L'État doit faire le nécessaire pour que tu puisses exercer tous les droits qui te sont reconnus par la Convention.

ARTICLE 5

TU AS DROIT AU DÉVELOPPEMENT DE TES CAPACITÉS

L'État doit respecter le droit et le devoir de tes parents d'assurer le développement de tes capacités.

TU AS DROIT À UN NOM ET À UNE NATIONALITÉ

- 1. Dès ta naissance, tu as droit à un nom et à une nationalité. Tu as le droit de connaître tes parents et d'être élevé(e) par eux.
- Les États doivent respecter cela, même si tu es apatride (sans pays).

ARTICLE 11

TU AS DROIT À LA LIBERTÉ DE DÉPLACEMENT

- Personne ne peut t'expulser de ton pays ou s'opposer (ne pas être d'accord) à ton retour dans ton pays.
- Les États doivent trouver des solutions à ce sujet.

ARTICLE 12

TU AS DROIT À LA LIBERTÉ D'OPINION (DONNER UN AVIS)

- Dès que tu en es capable, tu as le droit de donner ton avis à propos de tout ce qui te concerne.
- Les États doivent te garantir ce droit.

ARTICLE 13

TU AS DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

- 1. Tu as le droit à la liberté d'expression, tu as le droit de recevoir et de répandre des informations.
- Il y a cependant des limites à ta liberté d'expression :
 - tu dois respecter les libertés et les droits des autres;
 - tu ne peux pas mettre la société en danger.

ARTICLE 14

TU AS DROIT À LA LIBERTÉ DE PENSÉE. DE CONSCIENCE ET DE RELIGION

- 1. Tu as le droit à la liberté de pensée et de conscience (comprendre ce qui te fait agir) et tu peux pratiquer une religion.
- Tes parents ont le droit et le devoir de te guider dans l'exercice de ce droit, en fonction de tes capacités.
- Ta liberté de pratiquer une religion et de manifester tes convictions (ce que tu penses) a des limites :
 - tu dois respecter les libertés et les droits des autres;
 - tu ne peux pas mettre la société en danger.

ARTICLE 16

TU AS DROIT À LA PROTECTION DE TA VIE PRIVÉE

- 1. Personne ne peut illégalement (en dehors de la loi) intervenir dans ta vie ou celle de ta famille. Ton domicile et ta correspondance (ton courrier) sont également protégés. Il en est de même pour ton honneur (ta morale) et ta réputation.
- 2. La loi doit te protéger sur ces différents points.

TU AS DROIT À L'INFORMATION

Tu as le droit de recevoir une information diversifiée (de toute sorte) et objective (pas déformée). Cette information élargira ta culture et assurera ta santé physique et mentale. Les États encourageront les médias (radios, télévisions, journaux...) à te présenter des informations qui te seront utiles, qui favoriseront ta connaissance et ta compréhension des autres cultures. Ils encourageront la production de livres pour les enfants. L'information te sera communiquée dans ta langue, même si elle est minoritaire (par exemple : le français est minoritaire au Canada par rapport à l'anglais). L'État doit te protéger contre les informations qui pourraient te nuire (te faire du mal).

ARTICLE 22

LES DROITS DE L'ENFANT RÉFUGIÉ

- Tu as le droit d'être considéré(e) comme réfugié(e). Tu seras protégé(e) par le droit international (lois communes à tous les pays), que tu sois seul(e), accompagné(e) de tes parents ou d'autres adultes
- 2. Si tu es réfugié(e), les États et les organisations internationales (l'UNICEF, par exemple) devront t'aider à retrouver tes parents, ta famille. Si ta famille ne peut être retrouvée, tu seras protégé(e) et tes droits seront reconnus.



ARTICLE 23

LES DROITS DE L'ENFANT HANDICAPÉ

- 1. Si tu es handicapé(e) mentalement ou physiquement, tu as le droit de mener une vie décente dans la dignité pour parvenir à un maximum d'autonomie (disposer librement de soi). Tu dois pouvoir participer à la vie de la collectivité (par exemple : en ayant accès à des infrastructures pour te déplacer).
- Les États doivent te reconnaître, ainsi qu'à tous les enfants handicapés, le droit de bénéficier de soins spéciaux. Si nécessaire, une aide supplémentaire sera accordée à tes parents.
- Cette aide sera, si nécessaire, gratuite afin de t'assurer le droit à l'éducation, à la formation, à la santé, à la rééducation, à l'emploi, aux loisirs, à l'intégration sociale (ne pas rester isolé(e)), ainsi qu'à l'épanouissement personnel.
- Les États échangeront toutes les informations utiles pour aider les enfants handicapés. Les pays en développement seront particulièrement aidés.

TU AS DROIT À LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Tu as le droit de bénéficier de la sécurité sociale. Les États doivent te garantir ce droit.
- Les États doivent t'aider en fonction de ta situation et de celle des personnes responsables de toi.

ARTICLE 30LES DROITS DES ENFANTS ISSUS DE MINORITÉS

Même si tu appartiens à une minorité ethnique, religieuse ou linguistique (qui parle une même langue), tu as le droit d'avoir ta vie culturelle, de pratiquer ta religion - si tu en as une - et d'utiliser la langue de ton groupe.

TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION

- 1. Tu dois être protégé(e) contre l'exploitation. Tu ne peux accomplir de travail dangereux ou nuisant à ton éducation, à ta santé ou à ton développement.
- 2. Les États prendront toutes les mesures nécessaires pour te protéger:
 - ils fixeront un âge minimum à partir duquel tu pourras travailler;
 - ils établiront des règlements concernant les heures et les conditions de travail;
 - ils puniront ceux qui ne respecteront pas ces règles.

ARTICLE 34

TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE

Tu as le droit d'être protégé(e) contre toutes les formes d'exploitation ou de violences sexuelles. Les États prendront toutes les mesures nécessaires pour que :

- tu ne sois pas incité(e) (qu'on te donne envie) ou contraint(e) (que tu sois obligé(e)) à te livrer à une activité sexuelle illégale;
- tu ne sois pas exploité(e) à des fins de prostitutions;
- tu ne sois pas exploité(e) dans des productions pornographiques (films et photos).

TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE LA VENTE

Tu ne peux être enlevé(e) ou vendu(e). Aucun commerce d'enfants ne peut être organisé.

ARTICLE 36

TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE LES AUTRES FORMES D'EXPLOITATION

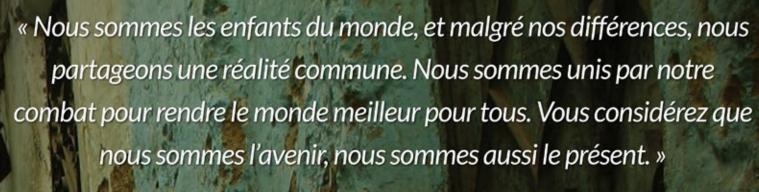
Tu dois également être protégé(e) contre toutes les autres formes d'exploitation.

TU AS DROIT À LA PROTECTION CONTRE LA TORTURE ET LA PRIVATION DE LIBERTÉ

- 1. Tu ne peux pas être soumis(e) à la torture ou à une peine cruelle, dégradante. Tu ne peux pas être exécuté(e) ou emprisonné(e) à vie.
- 2. Tu ne peux pas être arrêté(e) arbitrairement (sans raison). La détention (la prison) doit être la dernière solution possible, elle doit être la plus courte possible.
- 3. Si tu es privé(e) de ta liberté, tu dois être traité(e) humainement et avec le respect de ta dignité. Tes besoins doivent être pris en compte en fonction de ton âge. Tu seras séparé(e) des adultes. Tu auras le droit de rester en contact avec ta famille sauf lors de cas exceptionnels ou selon ton intérêt.
- 4. Si tu es privé(e) de liberté, tu as droit à diverses formes d'assistance. Tu as le droit de contester (dire que tu n'es pas d'accord) les raisons de ton enfermement devant un tribunal. Toutes les décisions qui concernent ta privation de liberté doivent se prendre dans les meilleurs délais.

TU AS DROIT À LA RÉADAPTATION ET À LA RÉINSERTION

Les États doivent t'aider à te réadapter et à te réinsérer socialement (retrouver une vie normale) si tu as été victime de négligence, d'exploitation, de sévices, de torture ou de toute autre forme de traitements cruels.



-Un monde digne de nous, 8 mai 2002, session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants



942, rue Ste-Geneviève
Trois-Rivières (Québec)
G9A 3X6, Canada
t 819-373-2598 / f 819-373-7892
rita@in-terre-actif.com
www.in-terre-actif.com